



COMMUNIQUE DE PRESSE

Malgré les dernières pluies, les niveaux des cours d'eau restent bas

Dans le but de préserver la ressource en eau, le Préfet a placé l'ensemble du territoire de la Martinique en état d'alerte renforcé, par arrêté publié le 17 mars 2023.

Les pluies des derniers jours, issues d'une onde équatoriale, n'ont pas donné lieu à une amélioration de la situation et les niveaux des rivières restent bas, au sud et au centre de la Martinique. Les partenaires de la Mission Inter-Services de l'Eau se réunissent régulièrement pour suivre de près les débits des rivières, le niveau des nappes souterraines et la production de l'eau potable.

Dans ce contexte, les usages suivants restent interdits : arrosage des pelouses, des jardins d'agrément, des espaces verts publics et privés, ainsi que des espaces sportifs et récréatifs, lavage des véhicules et des bateaux hors des aires de lavages professionnelles et équipées de dispositifs haute pression économes en eau (exceptés les véhicules ayant une obligation réglementaire sanitaire, alimentaire ou technique telles les bétonnières), vidange et remplissage des piscines privées, vidange des réservoirs d'eau potable sauf nécessité justifiée par des raisons sanitaires. Pour l'agriculture, les tours d'eau restent en vigueur pour les irrigants des secteurs Centre et Sud.

En outre, il est fait appel au civisme de chacun pour poursuivre les efforts et adopter des gestes économes :

- ne pas faire de stock au risque d'accélérer la pénurie ;
- ne pas laisser couler l'eau inutilement ;
- récupérer l'eau pour arroser le jardin ;
- vérifier et repérer éventuellement les fuites de robinets ou de chasse d'eau, etc.

Afin d'éviter des pertes d'eau consécutives à des fuites détectées sur le réseau collectif d'eau potable, les Martiniquais sont invités à signaler toute fuite sur le réseau d'eau potable aux services responsables par téléphone ou par mail, en utilisant les coordonnées suivantes :

SME (CA Espace Sud & Cap Nord)	09 69 32 97 22	https://smeaux.fr/info-reseau/ Application OMIJO : www.omijo.app
ODYSSI (CACEM)	05 96 71 20 10	https://www.odyssey.fr/signalement/form